



*Service régional et départemental  
de la communication interministérielle*

Rouen, le 19 octobre 2012

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Liaison A28-A13

Lors du Comité de pilotage du 19 octobre 2012, le préfet de Région a proposé une variante préférentielle, pour la liaison A28-A13 incluant le raccordement vers Rouen.

Cette proposition marque le début d'une prochaine phase d'information et de participation du grand public. En application de la réglementation en vigueur, l'État doit préalablement présenter à la Commission nationale du débat public la situation du dossier, au regard des conclusions du débat public de 2005.

Le projet de liaison doit relier l'A28 à l'A13 en incluant un barreau de raccordement vers le sud de Rouen. La variante proposée à l'issue du COPIL du 19 octobre reprend, en partie, le tracé présenté lors du débat public de 2005 et intègre le lien vers l'autoroute A13 à Incarville, se conformant ainsi aux conclusions rappelées par la Commission nationale du débat public (voir carte en pièce jointe).

Le tracé proposé pour le barreau de raccordement vers Rouen retient un passage par Port-Saint-Ouen puis la zone d'activité Seine-Sud. Le tracé Nord-Saint-Adrien n'est pas retenu au regard des enjeux de préservation de la biodiversité et de la ressource en eau potable pour l'alimentation des populations : les incidences sur le site d'intérêt communautaire des Boucles de la Seine et les Coteaux de Saint-Adrien sont évaluées comme notables et les risques présentés pour l'approvisionnement en eau potable des habitants de l'agglomération de Rouen par le captage de la Chapelle sont jugés trop importants.

Le projet de liaison A28-A13, en désengorgeant le centre-ville de Rouen et en améliorant les liaisons entre Rouen et Louviers/Val-de-Reuil, et entre Rouen et l'Eure, notamment pour la desserte de la Vallée de l'Andelle, contribue à l'amélioration de la qualité de vie dans le cœur de l'agglomération rouennaise, au développement urbain et à la dynamique économique régionale.

Le comité de pilotage a pris acte de la position présentée par l'État, exprimant son désir que le projet désormais avance vite.

Trois réunions sont prévues dans les tous prochains jours avec les maires concernés, l'ensemble des acteurs socio-professionnels et des associations environnementales pour leur présenter la

#### SRDCI

tél. 02 32 76 50 26 – fax 02 32 76 54 55  
7, place de la Madeleine – 76036 ROUEN Cedex  
site Internet: [www.seine-maritime.gouv.fr](http://www.seine-maritime.gouv.fr)  
courriel : [pref-communication@seine-maritime.gouv.fr](mailto:pref-communication@seine-maritime.gouv.fr)

variante préférentielle présentée par l'État et le projet dans sa globalité.

La DREAL Haute-Normandie déploiera très rapidement un site d'information présentant les grandes lignes du projet: [www.liaisonA28A13.com](http://www.liaisonA28A13.com)

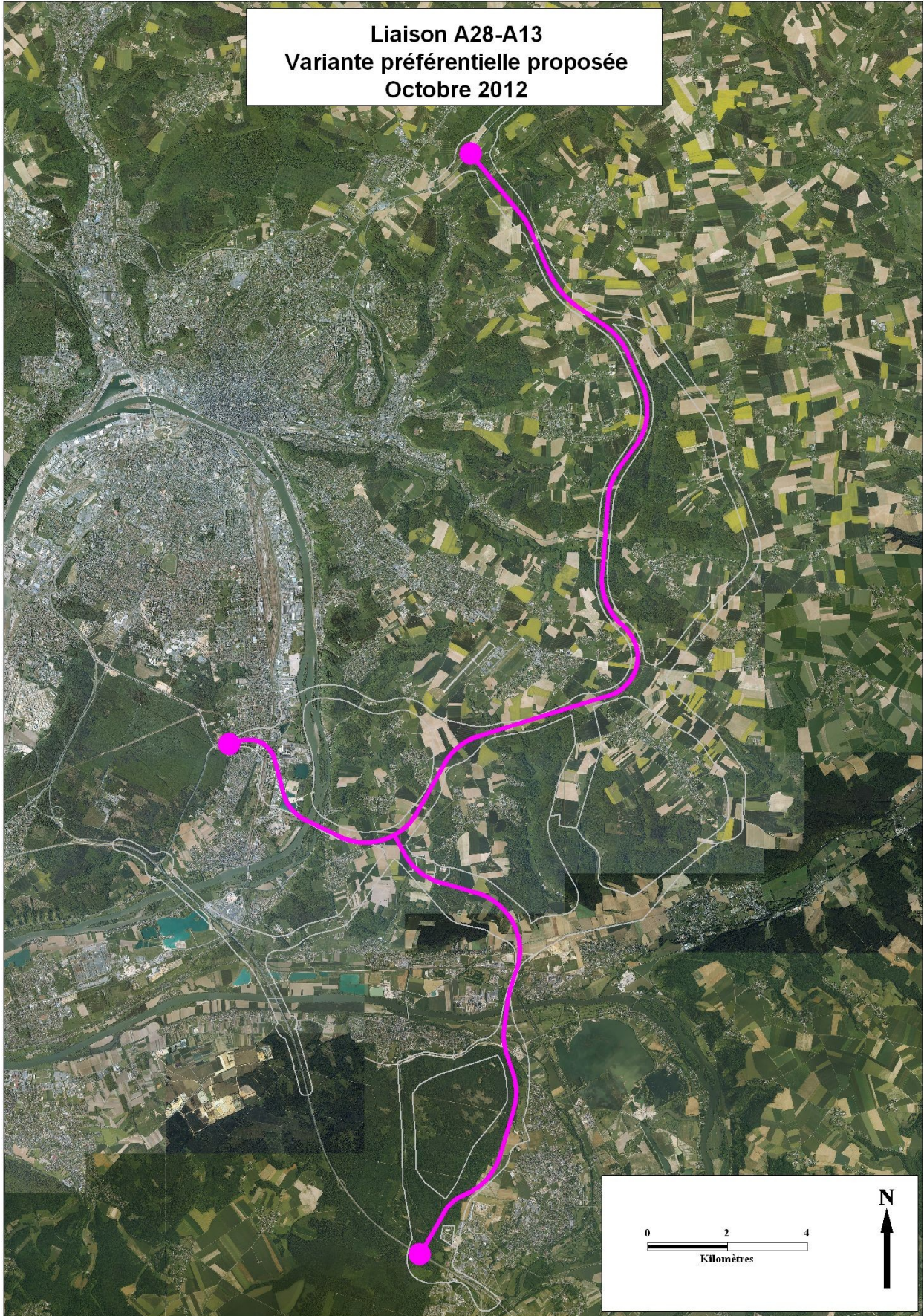
**Contact presse:**  
Amaury Jacqmin  
[amaury.jacqmin@seine-maritime.gouv.fr](mailto:amaury.jacqmin@seine-maritime.gouv.fr)  
02 32 76 50 14

**SRDCI**

tél. 02 32 76 50 26 – fax 02 32 76 54 55  
7, place de la Madeleine – 76036 ROUEN Cedex  
site Internet: [www.seine-maritime.gouv.fr](http://www.seine-maritime.gouv.fr)  
**courriel** : [pref-communication@seine-maritime.gouv.fr](mailto:pref-communication@seine-maritime.gouv.fr)



**Liaison A28-A13  
Variante préférentielle proposée  
Octobre 2012**



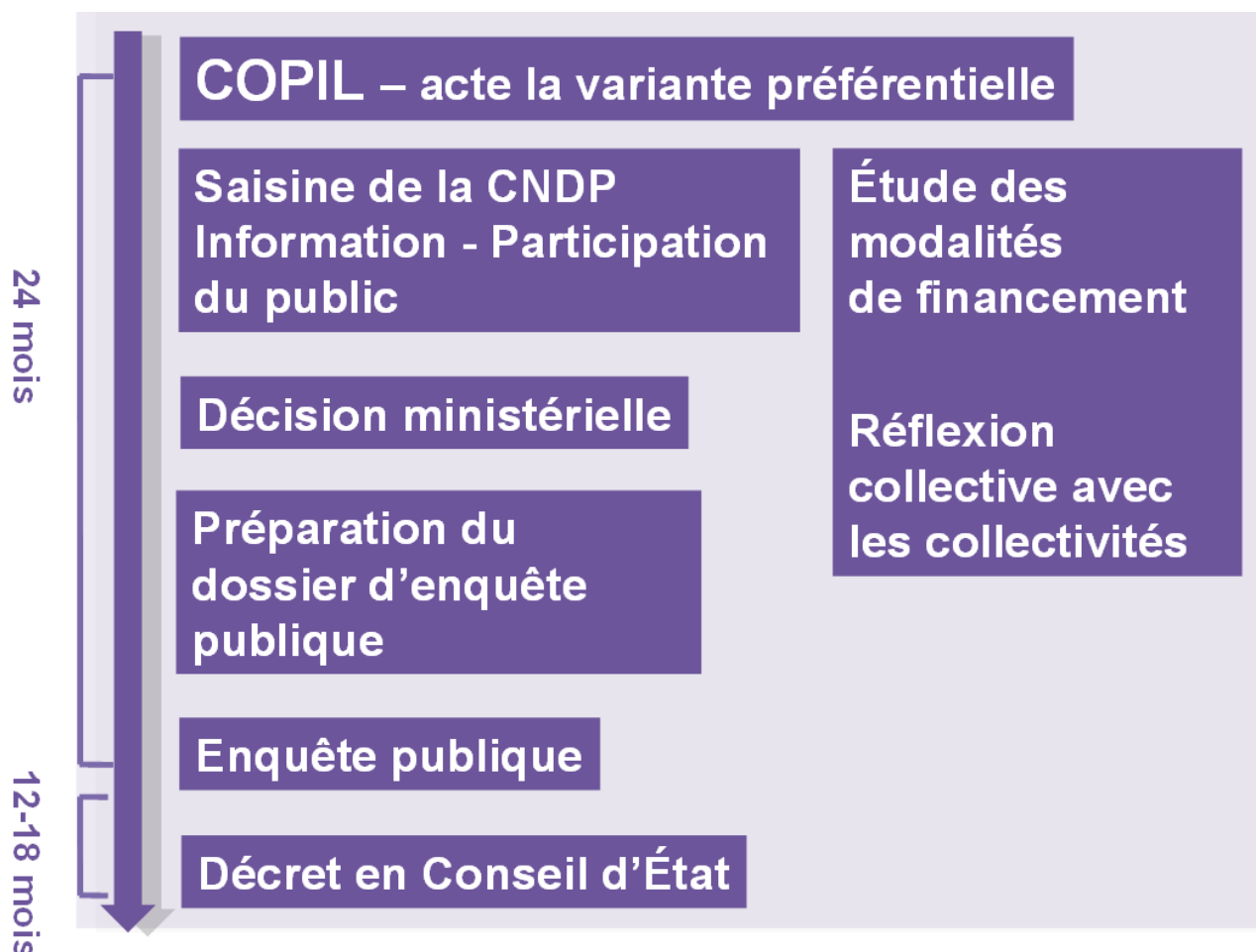
**SRDCI**

tél. 02 32 76 50 26 – fax 02 32 76 54 55  
7, place de la Madeleine – 76036 ROUEN Cedex  
site Internet: [www.seine-maritime.gouv.fr](http://www.seine-maritime.gouv.fr)  
courriel : [pref-communication@seine-maritime.gouv.fr](mailto:pref-communication@seine-maritime.gouv.fr)



## COPIIL du 19 octobre 2012

### Calendrier prévisionnel



#### SRDCI

tél. 02 32 76 50 26 – fax 02 32 76 54 55  
7, place de la Madeleine – 76036 ROUEN Cedex  
site Internet: [www.seine-maritime.gouv.fr](http://www.seine-maritime.gouv.fr)  
courriel : [pref-communication@seine-maritime.gouv.fr](mailto:pref-communication@seine-maritime.gouv.fr)